



VOL. V.—No. 19.

MONTREAL, JEUDI 7 MAI 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LA ST. JEAN-BAPTISTE

On a lu dans notre dernier numéro le manifeste d'un groupe de Canadiens des Etats-Unis demandant la remise à l'année prochaine de la réunion générale projetée pour le 24 juin dans notre ville. Le Comité de Montréal a répondu de suite à cet appel. Par des résolutions passées à l'unanimité, il déclare que ses préparatifs sont trop avancés et que l'idée d'une grande fête sur le sol canadien a déjà fait trop de chemin pour qu'il lui soit permis de consentir à cet ajournement.

La divergence d'opinions qui existe entre nos compatriotes au delà de la frontière, n'ayant pas été connue ici, on a fait dans toutes les parties du pays des préparatifs considérables dont il y aurait une sorte d'injustice à ne pas tenir compte maintenant. On doit craindre d'ailleurs qu'un ajournement ne soit considéré par le public en général comme un aveu d'impuissance: projet remis, projet manqué, c'est souvent tout un pour la masse, pour les incrédules, les indifférents ou les personnes mal renseignées. Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud, surtout dans une entreprise nouvelle, compliquée et difficile à cause de ses larges proportions.

D'un autre côté, les sociétés canadiennes des Etats-Unis qui ont décidé de s'assembler à Troy, ont fait aussi leurs préparatifs; mais ces préparatifs ne peuvent-ils pas servir pour la réunion de Montréal? Et pourquoi non? Les partisans du "Centenaire de 1875" étudieront sérieusement la question par ce côté, et voyant l'impossibilité où nous nous trouvons d'accepter leur proposition, ils feront tout en leur pouvoir pour se rallier à notre projet. Leur patriotisme nous est connu; ils ont à cœur comme nous l'avancement de notre nationalité, et cela seul nous est un sûr garant qu'ils tenteront l'impossible pour en venir à une entente, à une action commune, unanime.

Quoiqu'il en soit, le Comité de Montréal poursuit son œuvre avec énergie et activité. La plus grande difficulté qu'il rencontre est d'héberger les délégués des diverses sociétés. On suggère, paraît-il, de demander à tous les citoyens d'en loger chacun un certain nombre. Mais il n'y a encore rien de décidé là-dessus.

Le concert, auquel participeront plus de quarante bandes de musique, aura lieu sur l'île Ste. Hélène le deuxième et dernier jour de la fête. Il sera dirigé par M. J. B. Labelle, l'organiste de Notre-Dame.

OSCAR DUNN.

Considérations sur l'Organisation Militaire de la Confédération Canadienne

PAR L. G. D'ODET D'ORSONNENS
Lieutenant-Colonel d'Etat-Major

OBSERVATIONS CRITIQUES
VII
(Suite)

Abordons maintenant un sujet de détail qui se trouve énoncé dans les *Considérations militaires* du Colonel d'Orsonnens, mais dont l'idée-mère présente, pour le Canada, une intérêt politique et social des plus considérables.

Nous citons la brochure :

"J'ai dit, je crois, un peu plus haut que les armées ne devaient pas se ressembler. Le pays demande depuis

"quelque temps l'immigration étrangère. Malheureusement, cette immigration, sans direction et mal choisie, ne nous a pas encore donné de résultats satisfaisants!"

Le Colonel aurait, certes, le droit d'être mille fois plus sévère. Pour ce qui regarde la partie française de cette immigration, non-seulement elle ne présente rien de satisfaisant dans son ensemble, mais elle offre tous les caractères d'une immoralité radicale et des plus tristes dangers. Sans parler de cas isolés de chevaliers d'industrie et d'individualités tarées, qui peuvent venir chercher en ce pays, soit un refuge pour abriter leur passé, soit un champ plus libre ouvert à leurs malhonnêtes exploits, ceux qui en sont les dupes n'ont, en général, que le prix mérité de leur irréflexion à se renseigner sur leur compte, ou simplement, à dévisager leurs allures. Mais il est aussi avéré que lamentable de voir le grand nombre de *Communeux* qui ont immigré en Canada, depuis que la *Commune* a été inventée en France. De la part de l'autorité compétente en cette matière, quelle qu'elle soit, c'est vraiment "plus qu'un crime, c'est une faute," de ne prendre aucune mesure pour s'opposer à cet empoisonnement moral et politique du peuple canadien. Apathie, nonchalance, pusillanimité ou libéralisme, — (Ceci engendre cela), — qu'on l'appelle du nom qu'on voudra, ce n'en est pas moins ramasser des verges pour se faire fouetter.

On assure même que l'*Internationale* a choisi dans le Nouveau-Monde le Canada comme un des centres les plus sérieux de son organisation savante et ténébreuse, précisément parce qu'elle était assurée du peu de méfiance qu'elle inspirerait, aussi bien à la profonde honnêteté du peuple canadien qu'à la profonde incurie de l'autorité qui le gouverne.

Le Colonel d'Orsonnens continue :

"Pourquoi ne pas prendre dans notre armée une certaine classe d'émigrants. Laissez à leurs occupations, (car dans un jeune pays comme le nôtre, on n'a pas, comme en Europe, beaucoup de gens sans emploi), nos compatriotes, qui sont tout à la fois consommateurs et producteurs pour l'Etat; laissez-les faire leur service dans la milice active, puis retourner, après quelques jours d'exercice, à leurs travaux habituels. Mais attachez à nos régiments réguliers des écoles d'agriculture ou de métiers; que, tout en portant les armes pour leur nouvelle patrie, ces émigrés se fassent aux habitudes nationales, apprennent les lois qui les régissent, et aident à former des officiers capables pour plus tard."

Puis, après avoir indiqué l'excellent parti que pourrait tirer le Gouvernement en groupant ensemble, dans leur incorporation à l'armée, des émigrés de professions différentes, en leur donnant ensuite des terres, le Colonel démontre qu'on aurait ainsi d'emblée réuni et assoupli à la communauté civile, par la vie en commun du régiment, "tous les éléments nécessaires à une colonie, pour former très-rapidement un grand centre ou un village."

Enfin, il détermine les conditions de l'octroi de terres "à ces soldats qui auraient régulièrement servi leur temps d'engagement et qui seraient reconnus pour de bons sujets." L'octroi de ces terres ne deviendrait propriété définitive des Colons qu'après un espace de temps déterminé et des travaux de culture exécutés par ceux-ci sur ces mêmes terres.

Il nous semble inutile de faire ressortir davantage les

bénéfices nationaux d'une pareille combinaison. Economie pour l'Etat, et en même temps, existence matérielle assurée sans retard aux immigrants. — Intérêt progressif de l'esprit s'attachant pour ceux-ci à tout ce qui concerne la nationalité canadienne; et contrôle, à la fois paternel et scrupuleux, exercé par l'autorité sur leur conduite, de manière à ne s'enrichir, en leur personne, que de vrais et loyaux citoyens. — Apport de la part de ces mêmes immigrants d'une foule de connaissances et d'industries européennes précieuses, et maturité de leur application pratique pour le Canada; tels sont les principaux traits de ces bénéfices mutuels.

Et nous ne pouvons vraiment nous empêcher de noter ici, à ce propos, une réflexion qui nous est bien souvent venue à l'esprit. — Quand on pense, qu'à la suite des derniers malheurs de la France, près d'un demi-million d'Alsaciens et de Lorrains ont émigré pour ne pas subir la domination prussienne, et se sont dispersés dans le monde entier! Ah! la belle page que le Canada aurait pu inscrire dans son histoire, en tendant la main à ces proscrits volontaires du patriotisme malheureux! Et c'eût été si simple en vérité! On aurait eu qu'à leur dire: "Frères! vous êtes entrés dans la vieille patrie française, quelques années seulement avant l'époque où nous en sommes sortis. Aujourd'hui, la force brutale des ennemis de la France, et le lâche égoïsme d'un triumvirat de hâbleurs, qui ont volé le pouvoir, comme on dévalise l'homme que l'on rencontre assassiné au coin d'une rue, vous arrache, à votre tour, à votre patrie; traversez les mers et venez; l'ancienne *Nouvelle France* vous accueillera comme des enfants de bénédiction, qui porteront bonheur à notre jeune nationalité. En vous joignant en masse à nous, vous emportez intacte la patrie en deuil avec vous, puisque vous en retrouverez intacts et l'esprit et le cœur et les vieilles traditions, de ce côté-ci du monde où nous sommes. Souffrez pour un moment, que la soldatesque teutonne réduise en cercles votre sol bien aimé; le jour de la revanche ne peut manquer de venir; mais en attendant, laissez-nous jouer, nous autres, à vos orgueilleux vainqueurs que nous détestons cordialement, le bon tour de souffler sur leur château de cartes de borussification universelle. Nous avons notre sol pour gouailler leurs rêves; il est vaste et fertile; il est le moins exigeant des créanciers et le plus solvable des débiteurs. Il ne demande que des cœurs et des bras pour être fécondé. Venez enrichir, à la barbe des Prussiens, notre Confédération de deux provinces françaises: la NOUVELLE LORRAINE et la NOUVELLE ALSACE!"

Qui pourrait appeler cela une utopie? On n'aurait eu qu'à le vouloir pour en faire une vivante réalité, et son accomplissement n'eût présenté aucune difficulté majeure. Songez donc; arrivant avec leur clergé, leurs municipalités, leurs magistrats civils, leurs industries, leur milice même, on n'aurait eu que la peine de les recevoir. Quel exemple! et quel avenir! — L'Europe eût battu des mains; mais il aurait fallu vouloir.

Serait-il donc vrai que les peuples n'ont, comme on l'a dit, que les Gouvernements qu'ils méritent? mais si cet axiome est vrai, qu'il soit permis à un étranger de dire ici, dans sa conviction la plus sincère, que s'il y a un peuple pour qui cet axiome devrait former une exception, c'est le peuple canadien!

Puisque le cours naturel des choses nous a amené à toucher à cette grave question de la colonisation, com-